Kergaradec et Antoine Dugès *
Un duel médical en juillet 1822

par le Dr Henri STOFFT **

Antoine Dugès, 24 ans, plébéien, ami de Broussais, est un accoucheur prestigieux : il est le neveu et l'élève de Marie-Louise Dugès (Mme Lachapelle) qui vient de mourir (4-10-1821).

Kergaradec, 34 ans, aristocrate, ami de Laennec, ne fait pas partie des accoucheurs, mais se mêle de leur donner une leçon : « Mettez-vous à l'écoute du fœtus. » (26-12-1821).

Le duel survient dans le climat orageux qui précède la dissolution de la Faculté de médecine de Paris (21-11-1822).

Chaque jour, à travers le monde, des kilomètres de bandes d'enregistrement cardiotocographique illustrent ce que Tarnier, il y a un siècle, aimait à dire : « Aucun procédé d'exploration ne fournit sur l'état du fœtus des indications aussi exactes que l'auscultation. » Et la projection du portrait de KERGARADEC au I^er^ Symposium international d'échocardiologie fœtale (Strasbourg, 1982) montre qu'il est vivant dans la pensée de ceux qui sont aujourd'hui à la pointe de la recherche en obstétrique (33).

I. **Un médecin au 12 de la rue Neuve-Saint-Merri** (2 ; 36)

La biographie du vicomte de KERGARADEC est bien connue grâce aux archives familiales (29 ; 30) et sa noblesse d'épée authentifiée depuis 1140 et même 1080 (6). Elle fut pour sa carrière médicale un handicap.

* Communication présentée à la séance du 22 octobre 1983 de la Société française d'histoire de la médecine.

** Centre hospitalier de Fougères, Service de Gynécologie-Obstétrique, 35305 Fougères.

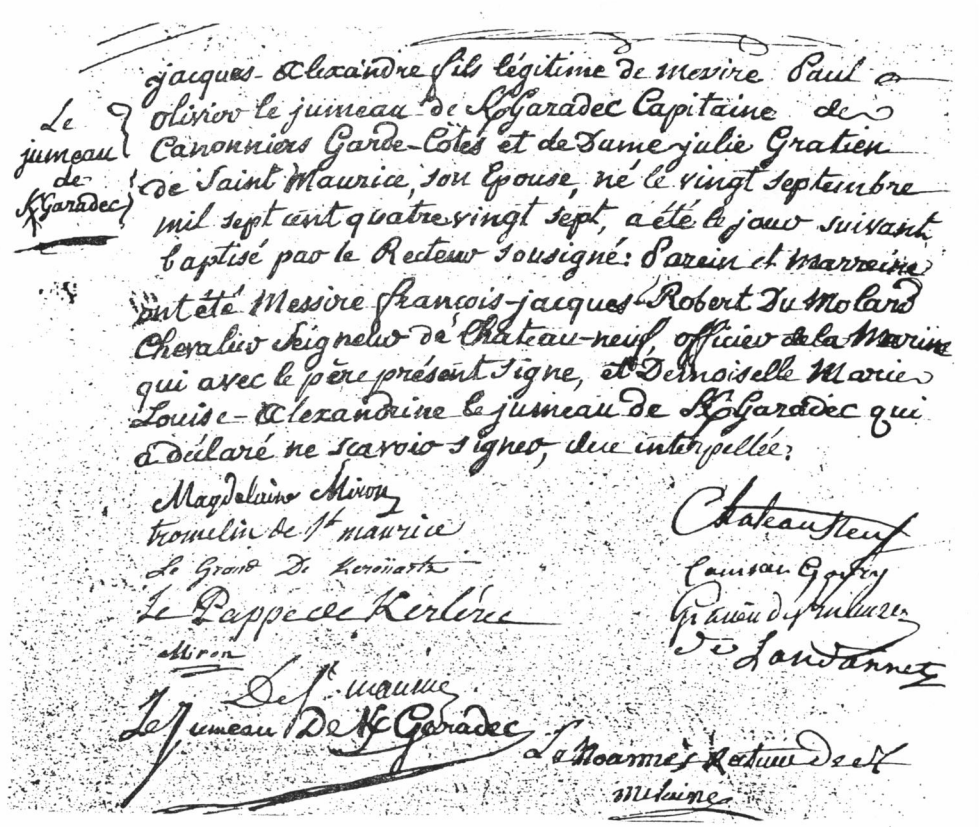


Fig. 1. — Fils du comte de Kergaradec, capitaine des canonniers garde-côtes, Jacques Alexandre Le Jumeau de Kergaradec, né le 20 septembre 1787. Acte de baptême de la paroisse Saint-Melaine.
(Archives de Morlaix, Finistère).

La Révolution, à Morlaix, rendit précaires son enfance, son éducation, ses très précoces études médicales dès 1798. Mais le médecin jacobin Bouestard reconnut sa valeur et facilita son admission à l'Ecole de médecine de Paris en 1803. L'orphelin traversa une crise de conscience : il ne voyait dans ses ancêtres que des hommes consacrés à Dieu, ou au service du Roi sur terre et sur mer. N'a-t-il pas déchu en devenant médecin ? Il lui importa de démontrer, en 1809, « la dignité du médecin », l'étrange sujet de sa thèse de doctorat, thèse-introspection, thèse-programme-de-vie. Quand, en 1822, il publie son *Mémoire sur l'auscultation appliquée à l'étude de la grossesse*, il devient la cible privilégiée des médecins anti-royalistes si nombreux à Paris, comme en témoignent les deux pamphlets anti-Kergaradec publiés à la fin de cet article (fig. 7 et 8).

La paix aurait régné si KERGARADEC avait bien voulu — comme il le faisait depuis cinq ans — rester dans l'ombre du clocher Renaissance de



Fig. 2. — Au 12 de la rue Neuve-Saint-Merri (depuis 1881, rue Saint-Merri) : le rendez-vous du duel. « Chez l'auteur du Mémoire » (17) ; hôtel Le Rebours (XVI[e]-XVII[e] siècle). (Photo C. Stofft).

l'église Saint-Merri, dans l'enceinte formée par les sombres rues Saint-Martin, des Vieilles-Etuves et Maubuée* qu'il parcourt la nuit, une lanterne à la main. Médecin du bureau de charité (1818), il conduit ses malades graves à l'hospice paroissial Saint-Merri. Le maire du 7[e] arrondissement lui écrit : « ... *vous cherchez en vain à vous couvrir de l'ombre du mystère pour vous dérober à la reconnaissance des malheureux...* ». L'abnégation évangélique est son style de vie (1).

* 3[e] canton, 7[e] arrondissement de l'époque, quartier pauvre. Aujourd'hui IV[e] arrondissement.

Mais soudain, poussé et introduit par de Lens et Laennec, il se présente devant l'Académie de médecine, le 26 décembre 1821, et lit son étonnant et lumineux *Mémoire* qui comporte deux parties : 1° des affirmations ; 2° des propositions (24).

Il affirme les battements doubles et les pulsations simples avec souffle. Les battements doubles du cœur fœtal sont décrits dans leur tonalité, leur fréquence, leur siège avec une précision d'emblée parfaite. « *Leur caractère est tellement tranché* — dit KERGARADEC — *qu'il est absolument impossible de les confondre avec aucun autre phénomène vital... Le dos fœtal est le point par lequel ils se transmettent en dehors avec le plus d'avantage.* » KERGARADEC préfère à l'auscultation immédiate l'encombrant cylindre de Laennec « *pour saisir les nuances avec plus de netteté* » et ses observations sont d'autant plus admirables que, pour respecter les usages pudiques de l'époque, il ausculte « *des femmes non couchées, revêtues de leurs vêtements* » (p. 17 à 27).

La deuxième partie c'est le programme d'études proposé aux accoucheurs. « *Absolument étranger à la pratique des accouchements... je n'ai pour but que de diriger l'attention des expérimentateurs, entre lesquels ma découverte fructifiera (je l'espère), que de diriger leur attention sur les recherches qui me paraissent devoir amener les résultats les plus intéressants. Toutes ces recherches demandent de l'attention, de la patience et* surtout la possibilité *de les* suivre *sur un* grand nombre *de sujets à la fois, et* longtemps *sur les mêmes individus.* » En langage moderne cela se traduit ainsi : seules les études sériées sont significatives. Les propositions d'études concernent : la vie et la mort in utero, la vitalité et la souffrance fœtales, la gemellité, les positions fœtales, l'insertion placentaire, les grossesses extra-utérines dans leurs formes abdominales, l'époque de la gestation où apparaissent les bruits, leurs variations, etc. (p. 24 à 33).

D'un tel évangile seul importe l'écho qui retentit sous les voûtes du Temple de l'obstétrique française : l'hospice de la Maternité créé sous la Révolution et transféré depuis 1814 à Port-Royal : un accoucheur en chef, un médecin en chef, une sage-femme en chef et leurs adjoints, un interne, 56 employés, 120 à 130 élèves sages-femmes*, 21 salles, 184 lits, 2 402 à 2 802 accouchements par an. C'est la prestigieuse école nationale et européenne, indépendante de la Faculté (9 ; 22 ; 23). KERGARADEC est hors du Temple. Son observation princeps (Madame L...) et les suivantes proviennent de sa clientèle privée. Mais de Lens et Laennec ont conduit KERGARADEC à l'hospice de la Maternité où il complèta ses observations avant de les présenter à l'Académie (p. 20). Tout le monde est donc au courant.

L'Académie approuve KERGARADEC sur la recommandation de 5 commissaires : de Lens, Laennec, et trois accoucheurs-pontifes : Marie-Alexandre DESORMEAUX, 43 ans, Louis-Charles DENEUX, 54 ans et le plus grand de tous, Antoine DUBOIS, 67 ans, l'accoucheur en chef de l'hospice de la Maternité.

* Chiffres donnés par Mme Lachapelle pour 1816-1820 (23).

A la mort de Jean-Louis Baudelocque (1810), Antoine DUBOIS s'était emparé de son poste prestigieux de chef du Temple, mais préféra conserver sa chaire de clinique chirurgicale et abandonna la chaire de J.-L. Baudelocque à DESORMEAUX. Ainsi KERGARADEC a la bénédiction des deux successeurs de J.-L. Baudelocque : Antoine DUBOIS à la Maternité, DESORMEAUX à la Faculté.

Quant à DENEUX, c'est l'accoucheur de la duchesse de Berry : le 29 septembre 1820, il l'accoucha pour la troisième fois et ce fut le triomphe : « l'enfant du miracle », le fils posthume du duc de Berry.

KERGARADEC réunit sur son nom l'accord des deux accoucheurs ennemis* : d'une part, DENEUX, l'ultra-royaliste qui coupa le cordon de l'héritier des Bourbons ; d'autre part, Antoine DUBOIS, le vieux cordelier compagnon de Danton qui devint baron d'Empire pour avoir extrait par forceps sur tête dernière le Roi de Rome (20-3-1811) (14 ; 20).

Par cette approbation de KERGARADEC, Antoine DUBOIS n'est pas concerné par l'initiative que va prendre un de ses élèves : le neveu de Madame Lachapelle, Antoine DUGÈS, qui prépare l'agrégation.

II. **Antoine Dugès, légataire de Mme Lachapelle (Marie-Louise Dugès)** (11 ; 35 ; 9 ; 10)

Avant de mourir, le 4 octobre 1821, à 52 ans, Mme Lachapelle, en pleine Restauration, rappela que la Convention nationale créa cette grande œuvre humanitaire — l'hospice de la Maternité — et lui en confia la première organisation. A cet hommage, elle associa sa mère, Marie DUGÈS, la dernière maîtresse sage-femme de l'Office des accouchées de l'Hôtel-Dieu, dont elle fut l'apprentisse à 12 ans, l'adjointe à 26 ans, et qui l'aida à réaliser une Maternité nouvelle dans sa conception technique et morale (14 Thermidor an IV - 19 Frimaire an VI). Sous Louis XVI, sa mère ne pouvait former que 12 à 16 sages-femmes par an, avec trois mois d'étude pour chacune. Elle en instruisait 120 à 130 par an, avait exigé du ministre une année de pratique intensive et deux ans pour le quart de chaque promotion (9). La dernière année de sa vie, elle eut la joie de voir son neveu, Antoine DUGÈS, publier le premier tome de sa *Pratique des Accouchements* et lui légua l'énorme documentation clinique basée sur 40 000 accouchements, fruit d'une vie de travail. Antoine DUGÈS y adjoignit les observations qu'il a « *faites lui-même au lit du malade en* 1819, 1820 *et* 1821 » et publiera les tomes II et III. Cet ouvrage, « un des plus remarquables de la littérature obstétricale française » (28), aura un succès considérable en France et en Allemagne (27). Pour avoir transmis l'œuvre de Mme Lachapelle, Antoine DUGÈS mérite le respect. Il parle avec émotion de sa tante : « *Je trouvais en elle les soins et l'affection de la mère la plus tendre. C'est à elle que je dois toute mon instruction théorique et pratique. Elle m'a transmis* COMME UN BIEN DE

* Accoucheurs ennemis, ils le seront bien davantage le 3 février 1823 quand Antoine Dubois sera destitué de sa chaire de clinique chirurgicale et Deneux nommé à une nouvelle chaire de clinique d'accouchements créée pour lui par le bon plaisir royal (14 ; 20 ; 35).

FAMILLE *les excellents principes qu'elle avait reçus de sa mère (Marie DUGÈS) ; elle me les a transmis avec tout l'accroissement, tout le perfectionnement que leur devaient donner sa longue expérience et ses lumières naturelles.* » (23).

Au début de cette année 1822, Antoine DUGÈS a 24 ans. Il est « de constitution frêle et délicate », excelle dans le dessin au tableau à main levée, et parle bien (7). Interne des hôpitaux à 19 ans, aide d'anatomie à 21, docteur à 23, il a depuis le début de son internat la réputation d'être « éminent dans l'art obstétrical », riche de l'expérience de Mme Lachapelle, qui l'a éduqué dès son arrivée à Paris, et de l'enseignement de ses maîtres Antoine DUBOIS et François CHAUSSIER. En outre, s'intéressant à la fièvre puerpérale, il subit la fascination de Broussais, à la gloire duquel il publiera, en 1823, un *Essai* (18).

Accoucheur promis aux plus hautes destinées, Antoine DUGÈS reçoit de plein fouet l'insolite message de KERGARADEC, qui se reconnaît « absolument étranger à son art ». Fort de son atavisme obstétrical et de sa jeune notoriété, Antoine DUGÈS, surpris, prend le vicomte de KERGARADEC pour un braconnier chassant sur ses terres.



La grand-mère d'Antoine Dugès : Marie Dugès (1730-1799), sage-femme en chef du grand hospice de l'Humanité (ci-devant Hôtel-Dieu de Paris) jusqu'en 1797.



La tante d'Antoine Dugès : Marie-Louise Dugès, veuve Lachapelle (1769-1821), sage-femme en chef de l'hospice de la Maternité à l'Oratoire depuis 1797, à Port-Royal depuis 1814.

(Portraits extraits de l'œuvre de C. Delacoux, 1834 [11 ; 35 ; 9]).

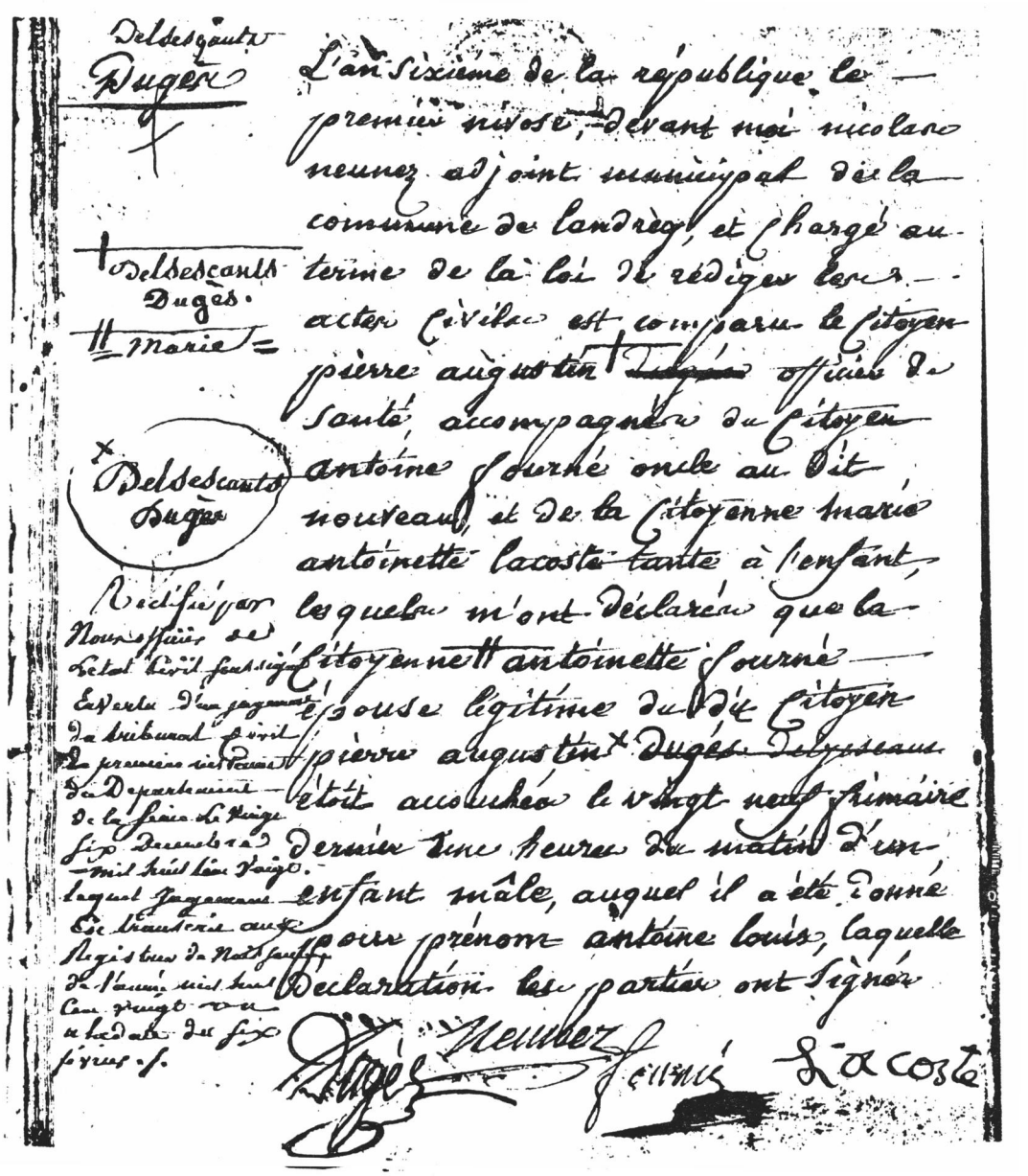


Fig. 4. — Fils du citoyen Pierre Augustin Dugès, officier de santé, Antoine Louis Dugès, né le 29 frimaire an VI de la République (19-11-1797).

(Archives de Landrecies, Nord).

Pierre Augustin Dugès, chirurgien militaire, fit les campagnes de la République et de Napoléon, et confia son fils Antoine à sa sœur, veuve sans enfant : Mme Lachapelle. Il publia à Namur : « Conseils aux soldats de la Grande Armée ; ouvrage dans lequel ils trouveront le moyen de traiter eux-mêmes la majeure partie des maladies auxquelles ils sont le plus sujets en campagne. » Il devint ensuite chirurgien-chef de l'hôpital de Mézières (5).

III. **Antoine Dugès provoque Kergaradec. Juin 1822**



Fig. 5

Antoine DUGÈS (1797-1838)

1816 interne des hôpitaux de Paris - 1819 aide d'anatomie puis prosecteur.
1819-1821 deux années d'internat à l'hospice de la Maternité.

1822
Son internat terminé et sa thèse soutenue (10-5-1821), il continue à habiter à l'hospice de la Maternité.

1824 Professeur agrégé.
Promotion d'Andral, Bouillaud, Cruveilhier, Piorry et Velpeau.

1824 Professeur d'obstétrique à Montpellier.

1825 Professeur de pathologie chirurgicale à Montpellier.

1835 membre de l'Académie de médecine.

(Bibliothèque interuniversitaire de Montpellier).

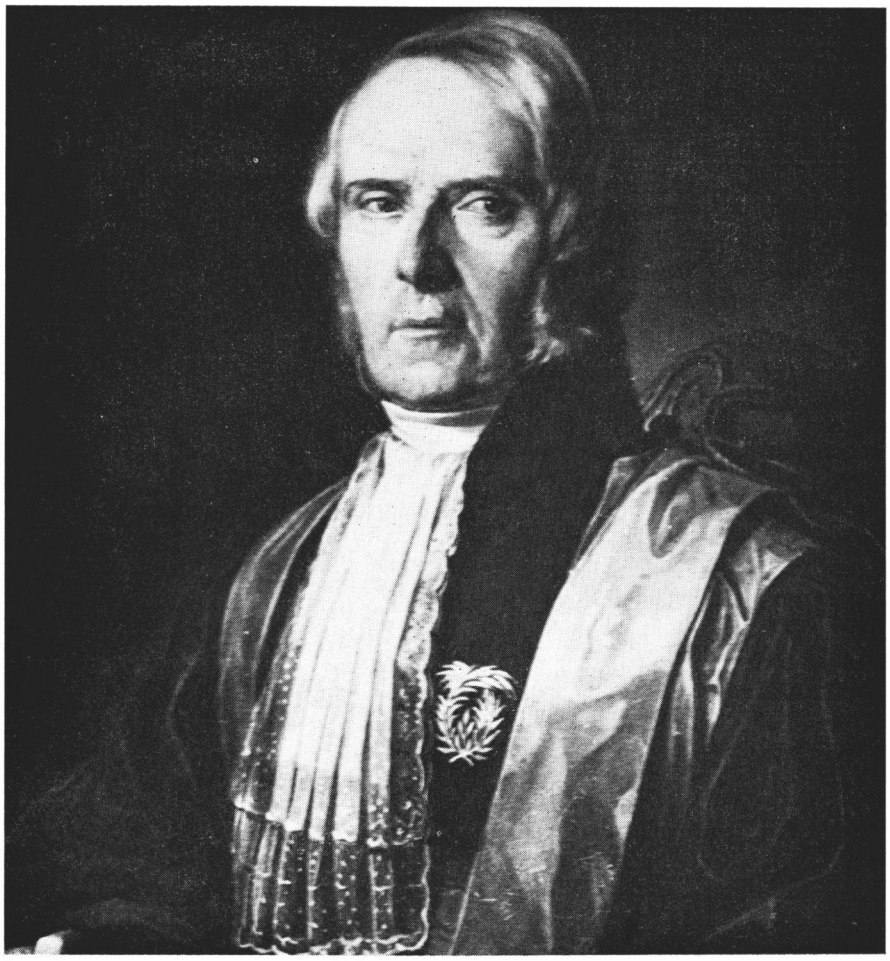


Fig. 6

Jacques Alexandre LE JUMEAU de KERGARADEC (1787-1877)

1806 interne des hôpitaux de Paris (5e promotion).

1817 s'installe au 12, rue Neuve-Saint-Merri.

1822

1823 Professeur agrégé à la Chaire de clinique médicale remplie par M. le professeur Laennec, à la Charité.
Promotion de de Lens, Chomel, Breschet, Capuron, etc.

1823 membre de l'Académie de médecine.

(Archives Kergaradec)

Le *Journal* de Magendie est le premier, en janvier 1822, à rendre compte du *Mémoire* du 26 décembre 1821, avec une hâte singulière. Après une analyse prudente et critique, Michel Fodera écrit : « Le travail de M. de KERGARADEC est le produit d'un esprit éclairé et d'un observateur attentif. » et il réclame (bonne idée) le raccourcissement du cylindre de Laennec (21).

En juin 1822, Antoine DUGÈS analyse le *Mémoire* de KERGARADEC dans la *Revue médicale* (9 pages). Dans son introduction, il se déclare l'esprit ouvert à toute innovation en obstétrique, tout particulièrement dans l'étude de la vie in utero. « *Sur cette seule connaissance* — écrit Antoine DUGÈS — *est fondé le choix exclusif de l'opération césarienne ou de l'embryotomie, celui du forceps ou du crâniotome, du crochet mousse ou du crochet aigu, etc. C'est là ce que M. de KERGARADEC nous promet d'éclaircir ; et ces éclaircissements doivent s'étendre encore à une foule d'autres sujets non moins douteux et non moins intéressants.* » (16). Puis, Antoine DUGÈS fait un amalgame entre les affirmations et les propositions, ce qui fait apparaître KERGARADEC comme présomptueux dans ses conclusions.

Suit une réfutation totale de l'œuvre de KERGARADEC en deux parties. La première est basée sur des considérations théoriques de physique acoustique, d'hydrostatique et d'anatomie qui démontrent l'impossibilité d'identifier valablement les bruits perçus sur l'abdomen gravide. « *L'oreille exercée d'un chef d'orchestre n'y pourrait assurément parvenir.* »

La deuxième partie est consacrée à sa propre expérimentation clinique. Antoine DUGÈS nous informe qu'il pratique l'auscultation thoracique et que la pectoriloquie n'a pas de secret pour lui. Après deux essais infructueux en mars 1822, il écrit : « *Le 1er avril, je recommençai mes recherches à l'hospice de la Maternité. J'examinai successivement cinq femmes, jeunes, bien portantes, enceintes de sept mois et demi, huit mois, huit mois et demi et neuf mois. Toutes sentaient remuer leur enfant, les unes d'un côté surtout, les autres indifféremment d'un côté ou de l'autre. Une d'elles était en travail, et l'enfant présentait la tête dans la première position : c'était une circonstance favorable puisque, d'après cela, la situation du fœtus était connue. Voici quel fut le résultat de mes observations :*

— *sur la première femme, je n'entendis absolument rien ;*

— *sur la deuxième, quelques bruits occasionnés par le frottement du stéthoscope sur les vêtements de la femme ;*

— *sur la troisième, rien absolument ;*

— *sur la quatrième, rien non plus ;*

— *et sur la cinquième, pas davantage.* » (16).

Antoine DUGÈS prend pour témoin l'interne qui lui a succédé à l'hospice de la Maternité : César Auguste BAUDELOCQUE, 26 ans. C'est le neveu à la mode de Bretagne de Jean-Louis BAUDELOCQUE. Il est en 4e année de son internat (de 1818 à 1822) et prépare sa thèse (2-5-1822) (14). Baudelocque n'est pas complètement frappé de surdité, « *le stéthoscope* — écrit DUGÈS — *ne lui a jamais fait rien entendre, mais l'application immédiate lui a donné des*

résultats plus satisfaisants. Sur beaucoup de femmes (et je crois sur le plus grand nombre) on n'entendait absolument rien... ». BAUDELOCQUE ayant eu par auscultation immédiate quelques perceptions, DUGÈS recommence ses explorations sans succès : 12 observations négatives au total.

IV. **Réponse de Kergaradec. 7 juillet 1822**

Avec une tranquille courtoisie, sans jamais succomber à ces indigences de l'esprit que sont la raillerie et la polémique, KERGARADEC répond à la réfutation théorique et à la réfutation clinique de DUGÈS (25) :

I. Ab actu ad posse valet consequentia.

« *Je passerai sous silence les raisonnements invoqués par M. DUGÈS pour établir l'impossibilité physique des phénomènes signalés par moi : que pourraient les arguments, même les plus solides, contre des faits positifs et bien constatés ?* »

II. Qui habet aures audiendi, audiat.

« *M. DUGÈS a cherché les signes indiqués sur douze femmes, et sur aucune il n'est parvenu à les distinguer. M. le docteur Baudelocque n'a guère été plus heureux. Que conclure, si ce n'est que M. DUGÈS n'a pas entendu ? A son témoignage négatif j'opposerai le témoignage positif de MM. les professeurs Récamier, Béclard, Desormeaux, de MM. les docteurs Laennec, de Lens, Deneux, Ducamp, Fodera, Jacquemin fils, Meirieu, Parent, Petit (médecin de l'Hôtel-Dieu), Rey et Villermé à Paris, Bréheret à Angers, Ollivry à Quimper, Mayor et Maunoir à Genève, le professeur Herberski de Wilna*, etc. Est-il supposable que des témoins aussi nombreux, aussi éclairés, aussi respectables se soient tous laissés abuser par des sensations illusoires ? La réalité des nouveaux signes de grossesse est donc certaine aujourd'hui, et M. DUGÈS n'est pas fondé à contester un fait placé désormais au-dessus de toute atteinte.* »

KERGARADEC, l'homme de la « Médecine positive » (30), l'anatomopathologiste scrupuleux, le moraliste sévère, est blessé d'être accusé de fonder des conclusions hâtives sur des illusions acoustiques. Le mérite de son *Mémoire* est bien de séparer affirmations et propositions, constats et conjectures, et d'établir sur des faits bien décrits un programme d'études pour en établir la signification (24). Ce mérite échappe à DUGÈS. Et KERGARADEC en ressent de l'amertume :

« *Ces inductions théoriques et pratiques, présentées dans mon* Mémoire *avec la plus grande réserve et toujours sous la forme du doute, ont été, dans l'analyse, transformées en assertions tranchantes, quelquefois même exprimées d'une manière inexacte. En rendant ainsi mes idées, M. DUGÈS ne les a-t-il pas dénaturées ? En me prêtant un ton d'assurance tout à fait déplacé, n'a-t-il pas couru le risque de jeter sur mon travail une défaveur qu'il ne méritait pas, au moins sous ce rapport ?* » (25).

* Lituanie. Aujourd'hui Vilnius, U.R.S.S.

LETTRE

A MONSIEUR

LEJUMEAU DE KERGARADEC,

Docteur en Médecine de la faculté de Paris, Médecin du bureau de charité du septième arrondissement, membre de la société de Médecine et de l'athénée de Médecine de Paris,

En réponse à son Mémoire sur l'auscultation appliquée à l'étude de la grossesse.

Je n'ai pas l'honneur de vous connaître; mais tout m'annonce que vous êtes un jeune docteur qui désirez vous faire une réputation distinguée; j'ose vous assurer que jamais votre nouveau moyen ne vous y fera parvenir. Abandonnez dès ce moment, je vous le conseille, aux enthousiastes passionnés pour toutes nouveautés quelconques, ces hochets de l'ignorance, vraiment préjudiciables à la science et aux intérêts d'un sexe aimable et intéressant.

1. Non, Monsieur; votre découverte ne remplacera jamais le toucher, opération où l'accoucheur doit trouver au bout de son doigt, son œil, son oreille et toute sa science. On rencontrera peu de femmes aussi complaisantes que madame L., pour se soumettre aux épreuves réitérées qu'elle a subi; si ce n'est dans les amphithéâtres particuliers, où un certain nombre de malheureuses sont forcées par besoin, de consentir à des tentatives, à des procédés qui ne seront point admis dans les classes inférieures de la société, à plus forte raison dans celles plus élevées. Jamais une jeune femme timide, une pudique épouse, ne permettra à son accoucheur de promener son oreille, nue ou armée du stétoscope, sur

FORESTIER,

Membre des ci-devant Collége et Académie royale de Chirurgie.

IMPRIMERIE DE CHAIGNIEAU-JEUNE.

Fig. 7. — 1822. Pamphlet anti-Kergaradec (16 pages), extraits des pages 4 et 14 : Hochets de l'ignorance = stéthoscopes. (Archives Kergaradec).

V. Le duel

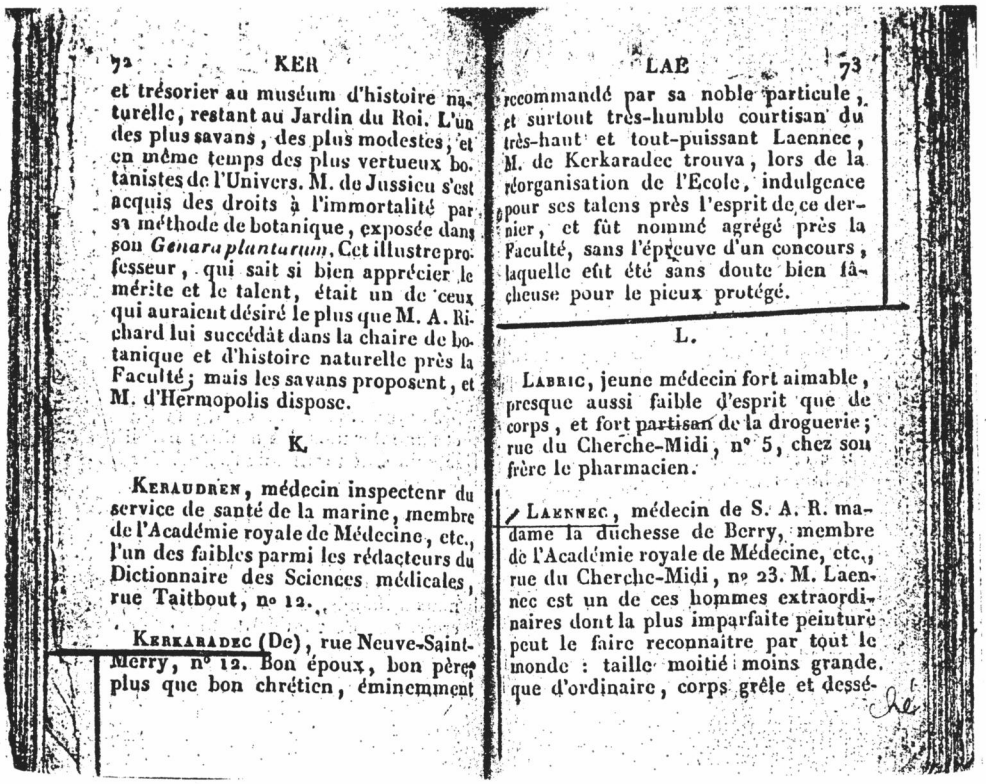
Cette lettre ne saurait suffire. Pour KERGARADEC : « *L'essentiel dans les sciences, c'est que les vérités utiles reçoivent un* développement *et une* publicité *qui en rendent les applications plus fréquentes et plus faciles.* » (24). Peut-il, sans faillir à son devoir de médecin, laisser nier une découverte — dont il pressent l'avenir — par deux accoucheurs qui sont les neveux du grand Baudelocque et de Mme Lachapelle, qui portent deux noms vénérés, qui sont les desservants du Temple, qui enseignent à 120 sages-femmes ?

Il invite Antoine DUGÈS à un duel qui ne manque pas de panache.

Rendez-vous : 12, rue Neuve-Saint-Merri (fig. 2). Témoins :

— pour KERGARADEC : Louis Charles DENEUX, le royal accoucheur (cf. chap. I) ;

— pour DUGÈS : César Auguste BAUDELOCQUE, l'interne de la Maternité (cf. chap. III).



72 KER

et trésorier au muséum d'histoire naturelle, restant au Jardin du Roi. L'un des plus savans, des plus modestes, et en même temps des plus vertueux botanistes de l'Univers. M. de Jussieu s'est acquis des droits à l'immortalité par sa méthode de botanique, exposée dans son *Genera plantarum*. Cet illustre professeur, qui sait si bien apprécier le mérite et le talent, était un de ceux qui auraient désiré le plus que M. A. Richard lui succédât dans la chaire de botanique et d'histoire naturelle près la Faculté ; mais les savans proposent, et M. d'Hermopolis dispose.

K.

KERAUDREN, médecin inspecteur du service de santé de la marine, membre de l'Académie royale de Médecine, etc., l'un des faibles parmi les rédacteurs du Dictionnaire des Sciences médicales, rue Taitbout, n° 12.

KERKARADEC (De), rue Neuve-Saint-Merry, n° 12. Bon époux, bon père, plus que bon chrétien, éminemment

LAE 73

recommandé par sa noble particule, et surtout très-humble courtisan du très-haut et tout-puissant Laennec, M. de Kerkaradec trouva, lors de la réorganisation de l'Ecole, indulgence pour ses talens près l'esprit de ce dernier, et fût nommé agrégé près la Faculté, sans l'épreuve d'un concours, laquelle eût été sans doute bien fâcheuse pour le pieux protégé.

L.

LABRIC, jeune médecin fort aimable, presque aussi faible d'esprit que de corps, et fort partisan de la droguerie ; rue du Cherche-Midi, n° 5, chez son frère le pharmacien.

LAENNEC, médecin de S. A. R. madame la duchesse de Berry, membre de l'Académie royale de Médecine, etc., rue du Cherche-Midi, n° 23. M. Laennec est un de ces hommes extraordinaires dont la plus imparfaite peinture peut le faire reconnaître par tout le monde : taille moitié moins grande que d'ordinaire, corps grêle et dessé-

Fig. 8. — Autre pamphlet anti-Kergaradec. Auteur : Morel de Rubempré. (Fac. Méd. Paris 79838).

KERGARADEC, l'offensé, a le choix des armes. C'est le cylindre que Laennec, dans l'intimité, appelle « le bâton » (Alfred Rouxeau).

Antoine DUGÈS donne le récit de la rencontre : « *Vers la fin du mois de juillet, je me trouvai chez l'auteur du* Mémoire *avec MM. DENEUX et BAUDELOCQUE : nous examinâmes l'abdomen d'une femme enceinte de huit mois ;* et, pour la première fois, *je distinguai parfaitement, à l'aide du stéthoscope, des battements précipités et doubles comme ceux du cœur...* » (17).

Quinze jours plus tard, il répète sa quête auscultatoire à l'hospice de la Maternité. Après trois échecs, c'est la révélation : « *J'entendis des battements dicrotes répétés environ cent vingt fois par minute ; les battements étaient perceptibles au stéthoscope et à l'oreille nue dans un assez petit espace qui changea même de position à plusieurs reprises par l'effet des mouvements de l'enfant. Ces battements furent entendus par Mme Legrand, sage-femme en chef de l'Hospice, et par une élève principale.* » (17).

Et c'est la courageuse rétractation, courageuse mais incomplète. « *Après avoir ainsi rendu hommage à la vérité, et répondu à la première partie des réclamations de M. de KERGARADEC, je dois répondre aussi à la deuxième et m'occuper des conséquences qu'on peut déduire de cette découverte que je ne songe plus à contester...* » (17).

En effet, si DUGÈS ne conteste plus la réalité des signes auscultatoires, il exprime son scepticisme a priori, sans entreprendre les études sériées que KERGARADEC réclame, et que les Allemands dès 1822 réalisent déjà sur une vaste échelle. Pour DUGÈS, les signes décrits par KERGARADEC sont « *très précaires* » ; ce sont de « *faibles bases* », de « *peu de valeur* ». Mais cherchant à être aimable, il ajoute : « *Ce moyen pourra aider* quelquefois *le diagnostic ; et on ne peut d'ailleurs lui refuser le mérite de la nouveauté.* »

Humour de l'histoire, aimable paradoxe. La Révolution de la pensée médicale, c'est KERGARADEC (31). Le conservatisme avec son blocage, ses préjugés, c'est Antoine DUGÈS qui prend une lourde part de responsabilité dans la décadence de l'Obstétrique française.

VI. **Décadence (1822-1831) et renaissance (1835) de l'obstétrique en France** (12 ; 28 ; 30 ; 15)

En Allemagne, au cours de l'année 1822, stupéfiante est la rapidité avec laquelle le *Mémoire* de KERGARADEC est traduit*, diffusé, exploité (Froriep, Heufelder). Suivant les conseils de KERGARADEC, les observations sont nombreuses, sériées, à Würzburg, Berlin, Leipzig, Marburg, Halle, Heidelberg. Dans chaque maternité, l'auscultation est l'objet d'un enseignement spécial. Dès 1823 à Würzburg deux élèves de Joseph Servatius d'Outrepont, Ad. Ulsamer et C.J. Haus, publient leurs travaux. Dès 1823, K.A. Lau, un élève de Charles Alexis Ferdinand Kluge, le vénérable accoucheur de Berlin, soutient la première thèse mondiale (fig. 9). La volonté allemande de prendre

* Traduction allemande, Weimar, 1822.

DE
TUBI ACUSTICI AD SCISCITANDAM GRAVIDITATEM EFFICACIA.

DISSERTATIO
INAUGURALIS MEDICA

QUAM

CONSENSU ET AUCTORITATE GRATIOSI
MEDICORUM ORDINIS
IN
UNIVERSITATE LITTERARIA BEROLINENSI
UT SUMMI
IN MEDICINA ET CHIRURGIA HONORES
RITE SIBI CONCEDANTUR
DIE XI. M. APRILIS A. MDCCCXXIII
H. L. Q. S.
PUBLICE DEFENSURUS EST

AUCTOR
CAROLUS AUGUSTUS LAU
BEROLINENSIS.

OPPONENTIBUS:
E. BLASIO, MED. DR.
C. F. HASSE, MED. DD.
F. W. SABAT, MED. CAND.

FORMIS BRÜSCHCKIANIS.

Fig. 9. — Berlin, 11 avril 1823.
Première thèse mondiale, inspirée par le Pr Kluge, sur l'auscultation obstétricale.
Exemplaire offert à Kergaradec par l'auteur : Karl August Lau.
(Archives Kergaradec).

la tête du mouvement est manifeste. KERGARADEC est traduit en anglais en 1826, partout cité et admiré (Ritgen à Marburg, Hohl à Halle, Kennedy à Dublin, etc.).

En France, de 1822 à 1830, les accoucheurs ne se servent pas de l'auscultation, à l'exception des quelques pionniers isolés cités dans la lettre de KERGARADEC (Breheret, Ollivry, Villermé, etc.), mais qui ne publient pas. C'est la traversée du désert. L'idée de J.-P. Maygrier d'ausculter par voie vaginale reste stérile. En 1824, quelques phrases de Desormeaux et de Gardien. Seul, en 1826, s'éteignant au fond de la Bretagne, Laennec lance un dernier hommage à KERGARADEC dans la deuxième édition de son *Traité* II, 457 : « des bruits donnés par les organes circulatoires du fœtus ». C'est précisément en 1826 qu'Antoine DUGÈS publie un *Manuel d'Obstétrique* à Paris, Montpellier et Bruxelles, format de poche, qui remporte un grand succès auprès des étudiants* (19). Malgré sa courageuse rétractation « *il n'accorde que peu d'utilité à l'auscultation dans ses applications à l'art des accouchements* » (12) : 18 lignes en tout avec le nom de KERGARADEC plus une seule ligne à la page 89, dans le chapitre « Signes de la mort du fœtus ». L'absence des battements du cœur à l'auscultation est située après l'immobilité du fœtus sous l'influence d'un courant galvanique, signe décrit par son ami César Auguste BAUDELOCQUE.

En 1828, Joseph Capuron, 61 ans, agrégé de la même promotion que Kergaradec, « excellent professeur, aimé du public » (14), écrit : « *Des médecins, dans ces derniers temps, ont prétendu aussi que le stéthoscope de Laennec pouvait servir à vérifier la grossesse, quand elle était incertaine ou douteuse... S'il est des cas où cette espèce d'auscultation est infaillible, combien n'en est-il pas aussi où elle est factice et sans utilité ! Nous en appelons pour cela au témoignage des accoucheurs éclairés qui ont répété les expériences à cet égard. S'ils sont de bonne foi, ils accorderont que le cylindre de bois ne mérite jamais la préférence sur le toucher pratiqué avec un doigt bien exercé.* » (8). A l'opposé, Velpeau s'intéresse à l'auscultation, mais ne lui accorde toute sa valeur que plus tard, lorsqu'il jette son cri d'alarme (1835) : « *L'Angleterre, et surtout l'Allemagne, sont agitées, sourdement travaillées par un besoin de progression plus vif, plus étendu qu'en France. C'est au point qu'après avoir si longtemps donné l'élan et servi de berceau à l'Art des accouchements, la patrie d'Ambroise Paré court véritablement le risque de se laisser dépasser...* » (34).

1821-1822	KERGARADEC	*Thèses françaises*	
1823	Lau à Berlin		1837 Michaelides à Paris
1824	Reccius à Marburg		Jacquemier à Paris
1826	Krushe à Dorpart**		1838 Carrière à Strasbourg
	etc.		1839 Depaul à Paris

* Réédité 2 fois en France et 3 fois en Italie (Milan, Bologne, Florence) (7).
** Estonie. Aujourd'hui Tartu (U.R.S.S.).

Depaul écrit : « *On peut dire que ce n'est qu'à partir de la fondation de la clinique d'accouchements par mon vénéré maître Paul Dubois, c'est-à-dire à partir de* 1835, *qu'on se livra à des études suivies qui permirent de constater tout ce qu'il y avait d'important dans ce nouveau mode d'investigation.* » (13). La Renaissance obstétricale française date donc de 1835 avec Paul Dubois à Paris et Joseph Alexis STOLTZ à Strasbourg qui considère l'auscultation obstétricale comme « un des progrès les plus importants qu'ait fait l'obstétricie » (32). En fait, les prémices de cette Renaissance datent de mai 1831 avec le *Mémoire* de BODSON qui a l'audace d'affirmer que tout affaiblissement ou que tout ralentissement des pulsations fœtales au cours de l'accouchement est un signe de souffrance fœtale et qu'il faut tenir compte de ces signes dans l'attitude thérapeutique. Ainsi BODSON apporte la confirmation tant attendue de l'hypothèse géniale émise par KERGARADEC en 1821 : « *Aux variations survenues dans la force et la fréquence des battements du cœur du fœtus, ne sera-t-il pas possible de juger de l'état de santé ou de maladie du fœtus ?* » (24, p. 25). BODSON a suivi le programme de travail fixé, neuf ans plus tôt, par KERGARADEC. Malgré les notables restrictions que Paul Dubois apporte dans son rapport sur le *Mémoire* de BODSON devant l'Académie, en décembre 1831, les 300 observations de la Maternité de Paris qu'il présente, montrent qu'on a enfin compris KERGARADEC. Suivent d'innombrables travaux de Paul Dubois à Stéphane Tarnier.

Le message de KERGARADEC, via l'Allemagne, via la Lituanie, via l'Estonie, via l'Irlande, via l'Angleterre, est parvenu... en France.

Au crépuscule de sa vie, KERGARADEC se souviendra des combats de sa jeunesse et, avec une douce philosophie, écrira : « *Dans les choses de ce monde, le plus souvent, les améliorations ne peuvent être considérées comme solidement établies que lorsqu'elles ont été soumises à la pierre de touche de la contradiction. Or, la contradiction peut bien retarder l'adoption de vérités utiles. Elle ne saurait les empêcher de prévaloir définitivement.* » (26).

Summary

KERGARADEC AND ANTOINE DUGÈS
MEDICAL DEBATE JULY 1822

Antoine Dugès, is 24 *years old, plebeian, friend of Broussais and obstetrician. He is the nephew and the student of the famous Marie-Louise Dugès (Madame Lachapelle), who has just died* (4-10-1821).

Kergaradec, 34 *years old, aristocrat, friend of Laennec, is not himself an obstetrician; nevertheless be allows himself to give them advice: "Always listen to the fœtus"* (26-12-1821).

The debate happened during the troubled times which preceded the closing of the medical school of Paris (21-11-1822).

REMERCIEMENTS

M. Alain LE JUMEAU de KERGARADEC, arrière-petit-fils de Jacques-Alexandre.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

1. Archives Kergaradec.
2. Almanach royal de 1829 (p. 888).
3. Archives de Morlaix (Finistère).
4. Archives de Landrecies (Nord).
5. Archives de Montpellier (Hérault).
6. Archives du Morbihan : Preuves pour servir à l'histoire de la famille LE JUMEAU, barons de BLOU, comtes de KERGARADEC, H 297.
7. BOUISSON M. — « Eloge de Dugès » - Montpellier, L. Castel, 1840.
8. CAPURON J. — « Cours théorique et pratique d'accouchements » - 4e éd., 1828.
9. CARRIER H. — « Origines de la Maternité de Paris » - Paris, G. Steinheil, 1888.
10. COULON-ARPIN M. — « La Maternité et les sages-femmes ». II - Paris, Dacosta, 1982.
11. DELACOUX C. — « Biographies des sages-femmes » - Paris, Trinquart, 1834.
12. DEPAUL J.A.H. — « Traité d'auscultation obstétricale » - Paris, Labé, 1847.
13. DEPAUL J.A.H. — « Auscultation obstétricale » - *Dict. des Sc. méd.*, 1867, VII, I.
14. DUBOIS E.-Fred. — « Eloges académiques » - Paris, Didier, 1864.
15. DUCHATEL F. — « L'auscultation obstétricale de Philippe Le Goust au monitorage fœtal » - *Hist. des Sc. méd.*, 1982, XVI, 37-47.
16. DUGÈS A. — « Analyse du *Mémoire* de Kergaradec » - *Revue médicale*, 1822, VIII, 220-228.
17. DUGÈS A. — « Nouvelles réflexions sur l'auscultation appliquée à l'art des accouchements » - *Revue médicale*, 1822, IX, 40-45.
18. DUGÈS A. — « Essai physiologico-pathologique sur la nature de la fièvre, de l'inflammation... » - Paris, Baillière, 1823.
19. DUGÈS A. — « Manuel d'Obstétrique » - Paris-Montpellier-Bruxelles, de Gabon, 1826, 1830, 1840.
20. DUPIC A. — « Antoine Dubois » - Thèse méd., Paris, 1907.
21. FODERA M., *in : Journal de Magendie*, janvier 1822, 112-117.
22. KERMORGANT M. — « Madame Lachapelle » - Thèse méd., Paris, 1973.
23. LACHAPELLE M.L. — « Pratique des accouchements publiés par Dugès A. » - Paris, Baillière, I, 1821, II et III, 1825.
24. LE JUMEAU de KERGARADEC J.A. — « Mémoire sur l'auscultation appliquée à l'étude de la grossesse » - Paris, Méquignon Marvis, 1822.
25. LE JUMEAU de KERGARADEC J.A. — « Réclamations » - *Revue médicale*, 1822, VIII, 365-367.
26. LE JUMEAU de KERGARADEC J.A. — « Biographies de Broussais et de Laennec » - *In :* LEVOT P., « Biographies bretonnes », Vannes, Caudéran - I, 1852, II, 1857.
27. NAEGELE Fr.C. — « Ueber der Frau Lachapelle, Pratique des accouchements » - Heidelb. Jahrbuch ; d. Litter., 1823.
28. SIEBOLD E.G.J. (von). — « Essai d'une histoire de l'Obstétricie », traduite par HERGOTT F.J. - Paris, G. Steinheil, 1891.
29. STOFFT H. — « Laennec et Kergaradec, une amitié féconde » - *Revue du Palais de la découverte*, 1981, 41, PS 22.
30. STOFFT H. — « Kergaradec à l'écoute du fœtus » - *J. Gyn. Obst. Biol. Repr.*, 1981, 10, 611-622.
31. STOFFT H. — « Kergaradec et la révolution obstétricale de 1821 » - *In : La médecine à Paris du XIIIe au XXe siècle*, A, Pecker, J.-C. Sournia, M.-J. Imbault-Huart - Paris, Singer-Solignac, 1984.
32. STOLTZ J.A. — « Auscultation obst » - *In : Dict. des Etudes méd.*, II, Paris, 1838.
33. SUREAU C. — « Cardiologie fœtale, du stéthoscope à l'ordinateur, du diagnostic de vie à la décision de mort » - *In : Ier Symposium international d'échocardiologie fœtale, Strasbourg*, 1982 - Milupa éd., 223-232.
34. VELPEAU A. — « Traité complet de l'Art des Accouchements » - Paris, Baillière, 1829 et 1835.
35. WITKOWSKI G.J. — « Accoucheurs et sages-femmes célèbres » - Paris, G. Steinheil, 1880.

36. Kergaradec habita cet hôtel et y exerça la médecine pendant 13 ans : depuis son mariage en septembre 1817 jusqu'en avril 1830.